

Communauté Urbaine Dunkerque

La collecte et le traitement des déchets constituent une compétence historique de la communauté urbaine de dunkerque. Première collectivité à avoir mis en place le tri sélectif sur son territoire, la CUD s'est dotée d'outils innovants permettant le traitement et la valorisation des déchets (TRISELEC, le centre de valorisation énergétique, le centre de valorisation organique).

□

La politique déchets

Au fil des années la CUD s'est engagée dans une démarche - qui a pris corps à travers la charte pour un territoire responsable et exemplaire.

En savoir plus



Les différents modes de collecte des déchets

Que met-on dans les poubelles vertes, bleues et marrons ? Où jeter vos déchets en verre ? Qu'est-ce que le compostage individuel et collectif ?

En savoir plus



Les déchèteries

4 déchèteries vous accueillent toute l'année. En 2014, y ont été déposées 34 834 tonnes de déchets.

[En savoir plus](#)

□

Les encombrants

Qu'est ce qu'un encombrant ? Que puis-je en faire ? Quels sont les différents moyens de s'en débarrasser ?

[En savoir plus](#)

□

Nouvelles consignes du tri sur Cappelle-la-Grande et Rosendaël

Une expérimentation en faveur de la transition écologique du territoire.

[En savoir plus](#)

□

La collecte des bacs

La Communauté urbaine de Dunkerque adapte aujourd'hui le rythme de ramassage des bacs de collecte des déchets à vos usages.

[En savoir plus](#)

□

La réduction et le réemploi

Je vends, je donne, je répare, je réutilise sur le territoire...

En savoir plus

Une question ? Un problème ?

Contactez-nous au **0 800 22 45 57** (n° vert gratuit) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser votre message sur le répondeur.



La valorisation des déchets

Une fois collectés, les déchets sont transférés vers trois destinations principales pour être valorisés

En savoir plus



Eco-événement

[En savoir plus](#)